



## Conférence internationale pour les régimes de sécurité sociale des petits pays

*Programme préliminaire*

**Les 23 et 24 octobre 2008**

**Centre international de Conférences  
Cité de la Démocratie  
Libreville, Gabon**

Association internationale de la sécurité sociale  
<http://www.issa.int>  
en collaboration avec  
la Caisse nationale de sécurité sociale du Gabon  
<http://www.cnss.ga>

*Participants:* membres de l'AISS des petits pays

## Faire face aux défis spécifiques des régimes de sécurité sociale des petits pays: les apports de la mutualisation

*Les petits régimes sont soumis à des contraintes accentuées du fait de leur taille mais aussi par les moyens limités dont ils vont pouvoir disposer. Fréquemment, ils devront mettre les moyens en commun et partager les solutions possibles.*

**Jeudi 23 octobre 2008**

**08h30 - 09h30  
ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS**

**09h30 - 10h30  
SÉANCE D'OUVERTURE**

**Thème 1: Comment surmonter les défis dans les petits pays afin de fournir une couverture santé adéquate**

**11h00 - 12h30**

### **1.1. L'extension de la couverture des soins de santé**

L'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population est au coeur de la problématique. Des solutions adaptées aux populations, notamment rurales, doivent être trouvées. Les petits pays ou les pays en développement qui en sont dépourvus peuvent-ils éviter une politique de santé? Quelle est la faisabilité d'une telle démarche dans les petits pays? Quels sont les avantages et difficultés de mise en oeuvre? Une politique globale permet de rationaliser les coûts et la gestion.

De nouveaux besoins et de nouvelles exigences exprimés par les populations sont et de plus en plus relayés par les pouvoirs publics dans le cadre de politiques nationales.

*Rapport principal et table ronde*

**14h00 - 17h00**

### **1.2. Assurer une fourniture de soins de santé de qualité**

Le développement d'une couverture adéquate des soins de santé nécessite des moyens sanitaires nouveaux et coûteux: plateaux techniques des établissements hospitaliers, recours à des dispositifs d'investigation lourds tels les IRM ou scanners, etc. Aussi des solutions sont-elles à rechercher dans des accords ou des conventions avec des organismes de pays tiers, etc. La mutualisation et le partenariat entre des organisations et structures du pays même, ainsi qu'entre des pays, permettent d'élaborer des solutions pérennes. Comment fournir un service de qualité à toute la population dans un contexte de petits pays? Ce sera le thème central de cette session.

*Rapport principal et expériences nationales*

**Vendredi 24 octobre 2008**

**Thème 2: La mutualisation des moyens de gestion**

**09h30 - 12h30**

### **2.1. La gestion des ressources humaines: la qualification du personnel et la formation**

Les régimes de sécurité sociale des petits pays ont des moyens humains, financiers et souvent des expertises limités. La mutualisation apparaît nécessaire dans les domaines de la gestion des ressources humaines mais aussi dans l'acquisition des savoirs et le transfert des connaissances et des compétences, ce qui nécessite une formation de qualité du personnel. Une approche consistant à regrouper les moyens est porteuse de solutions prometteuses: centres communs de formation, partenariat avec des pays industrialisés disposant de moyens plus conséquents.

*Rapport principal/Expériences nationales*

**14h00 - 16h30**

### **2.2. La mise en commun de moyens technologiques**

Au cours de la dernière décennie, l'évolution globale des sociétés s'est caractérisée par le passage à la société de l'information. Des nouveaux outils et technologies et applications de plus en plus performantes apparaissent sur le marché. C'est tout particulièrement le cas des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui constituent la base incontournable, désormais, de toute gestion dans le domaine des services à la population comme celui de la sécurité sociale. La mise en commun des solutions apparaît de plus en plus indispensable vu le coût des technologies.

*Rapport principal/Table ronde*

**SÉANCE DE CLÔTURE  
16h30 - 17h00**